

MOBILITE DES PATIENTS
DEFIS ET OPPORTUNITES
L 'EXPERIENCE MUTUALISTE

Jean HERMESSE

Secrétaire national ANMC

16-01-2006

PLAN

1. 15 ans de mobilité croissante
2. Des évolutions déterminantes dans les soins
3. Et de nouvelles perspectives ?

1. 15 ans de mobilité croissante

- Une évolution centrée autour des droits des patients
- Allégement des barrières administratives et financières sous l'impulsion
 - des études, tableaux de bord, enquêtes
 - des conventions bilatérales, de prestataires, transcard et IZOM (zone libre)

- des arrêts de la CJCE
 - des projets Interreg, des observatoires de la santé, des forums, de l'information
 - de la commission européenne : la carte européenne de santé
-
- Des ouvertures légales variables d'un pays à l'autre
 - Et ... une mobilité marginale croissante

PART DE CHAQUE ETAT MEMBRE DE L'UE DANS LES CREANCES ET LES DETTES POUR SOINS A L'ETRANGER EN 2001

PAYS	DEBITEURS			CREDITEURS		
	€(1000)	%	€/hab	€(1000)	%	€/hab
ALL	256939	26,06	3,1	174.578	17,71	2,1
BEL	75259	7,63	7,3	102.931	10,44	10,0
DAN	1430	0,15	0,3	1.393	0,14	0,3
ESP	22217	2,25	0,6	92.334	9,37	2,3
FRA	116751	11,84	2,0	272.738	27,66	4,6
GRE	43454	4,41	4,0	29.317	2,97	2,7
IRL	4772	0,48	1,2	0	0	0,0
ITA	185350	18,8	3,2	96.527	9,79	1,7
LUX	74653	7,57	170,1	17.225	1,75	39,2
PBA	44842	4,51	2,8	21.592	2,19	1,4
POR	46073	4,67	4,5	30.405	3,08	3,0
ROY	57678	5,85	1,0	42.741	4,34	0,7
AUT	35535	3,6	4,4	90.533	9,18	11,3
FIN	3948	0,4	0,8	1.632	0,17	0,3
ISL	476	0,05	1,7	261	0,03	0,9
NOR	1764	0,18	0,4	547	0,06	0,1
SUE	14458	1,47	1,6	11169	1,13	1,3
TOTAL	985922	100,00	2,6	985.922	100,00	2,6

2. Des évolutions déterminantes dans les soins

- 2.1. Réorganisation (adaptation) nécessaire des structures de soins
- 2.2. Exigences en termes d'investissement, encadrement, spécialisation, qualité
- 2.3. Réformes des systèmes de soins

2.4. Le problème de la démographie médicale:
temps d'attente, de déplacement,
carences

2.5. Nouvelles possibilités dans les TIC

=> Nécessité d'une approche centrée sur les
prestataires, les structures, les flux de
services

3. Et de nouvelles perspectives

- Pour éviter :
 - la surenchère sur les personnels
 - le coût d'investissements non rentables
 - des effets secondaires indésirables sur l'accès, le coût
- Une approche plus structurelle
 - recomposer les bassins de soins (accord cadre Franco-Belge)

- développer des synergies entre équipes médicales (impact sur la qualité !)
- autoriser et financer les échanges de consultation et diagnostic via les TIC
- développer une approche européenne pour les soins pointus, centres d'excellence (nomenclature, accès, tarification)
- Nécessité d'un observatoire permanent d'évaluation au niveau belge